

Bulletin d'inscription

Masterclass de Batterie avec Yvan Dukrid

Nom : Prénom :

Date de naissance : ... / ... / ...

Adresse :

Code postal : Ville :

Courriel :

Numéro Téléphone Parents :

Numéro téléphone élève :

Niveau instrument :

Date limite d'inscription 25/03/2026

L'inscription sera validée après dépôt complet du dossier (bulletin d'inscription, attestation de droit à l'image pour les personnes extérieures à l'école et le paiement). Vous pouvez nous déposer l'inscription dans la boîte aux lettres à l'extérieur du bâtiment (à gauche des escaliers) ou par courrier au 5 boulevard Gambetta 38160 St Marcellin

Je soussigné(e)(mère, père, tuteur) autorise mon enfant

à participer à la masterclass du samedi 25 avril 2026, à l'école de musique de la lyre st marcellinoise, de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h.

Fait à : le

Signature :

Autorisation de sortie 2025/2026 (pour les élèves mineurs)

Je soussigné(e)

☐ Autorise mon enfant à quitter le Palais de la Musique seul.

☐ N'autorise pas mon enfant à quitter le Palais de la Musique.

À....., le

Signature :

Masterclass de Batterie avec Yvan Dukrid

(batteur de jazz et professeur au CRRde St Etienne)



Pour écouter son travail Yvan Dukrid sur Youtube ou avec le lien : <https://www.youtube.com/playlist?list=PLyi-xSkkNDdu3NzbEU5oxLAeXi79qdNRu>

Envie de vous perfectionner ou de découvrir d'autres techniques, L'école de la Lyre st-marcellinoise propose une masterclass de batterie avec Yvan Dukrid le samedi 25 avril (de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h) au Palais de la musique, au 5 boulevard Gambetta, 38160 Saint-Marcellin. Encadré par notre professeur de batterie, M. Matthias Bernard. Cette masterclass est accessible aux élèves en 2^e cycle et supérieur. Il est nécessaire d'apporter une caisse claire et un tabouret.

Nombre de participants : 15 personnes maximum sous réserve d'un nombre suffisant de participants

Au Programme de la journée :

- Technique de push pull+ moeller
- Apprentissage de l'improvisation.
- Cours jazz aux balais.

Tarif : (à régler par chèque à l'ordre de la lyre st marcellinoise ou Chèque vacances ANCV papier accepté) encaissé sous réserve de confirmation de la masterclass.

Elèves de l'école de la Lyre St marcellinoise : 25 €

Personne extérieure à l'école : 50 €

Cette masterclass sera définitivement confirmée le 30/03/2026 par mail

Exploitation de l'image 2025/2026	Décharge médicale 2025/2026
Je soussigné(e)..... ☐ Autorise ☐ N'autorise pas L'exploitation sur support photographique ou informatique des photos et des films pris pendant les cours ou les spectacles, exclusivement pour la présentation et l'illustration des activités de l'école de musique pour moi-même ou pour mon fils ou ma fille. Je déclare céder à titre gracieux à l'Ecole de musique de la Lyre Saint-Marcellinoise le droit d'utiliser mon image ou celle de mon enfant. La Lyre Saint-Marcellinoise s'engage, conformément aux dispositions légales en vigueur relatives au droit à l'image, à ce que la publication et la diffusion de ces images ainsi que des commentaires les accompagnants ne portent pas atteinte à ma vie privée, à ma dignité et à ma réputation ou à celles de mon enfant. Date : Signature :	En cas d'urgence et d'impossibilité de contacter les parents, ou le conjoint ☐ J'autorise ☐ Je n'autorise pas Le responsable de l'école de musique de la Lyre Saint-Marcellinoise à prendre toutes les mesures qui s'imposent, y compris l'hospitalisation si nécessaire en cas d'accident et d'intervention médicale et chirurgicale urgente. Nom et Téléphone du médecin traitant : Personne à prévenir en cas d'urgence : <i>(pour les adultes inscrits)</i> Tél. : Date : Signature :